

M. GIMENEZ Eddie gérant,
Votre interlocuteur.
Dans le BTP depuis 1990...



**Audit
Énergétique**

v2024

www.secure-coordination.fr

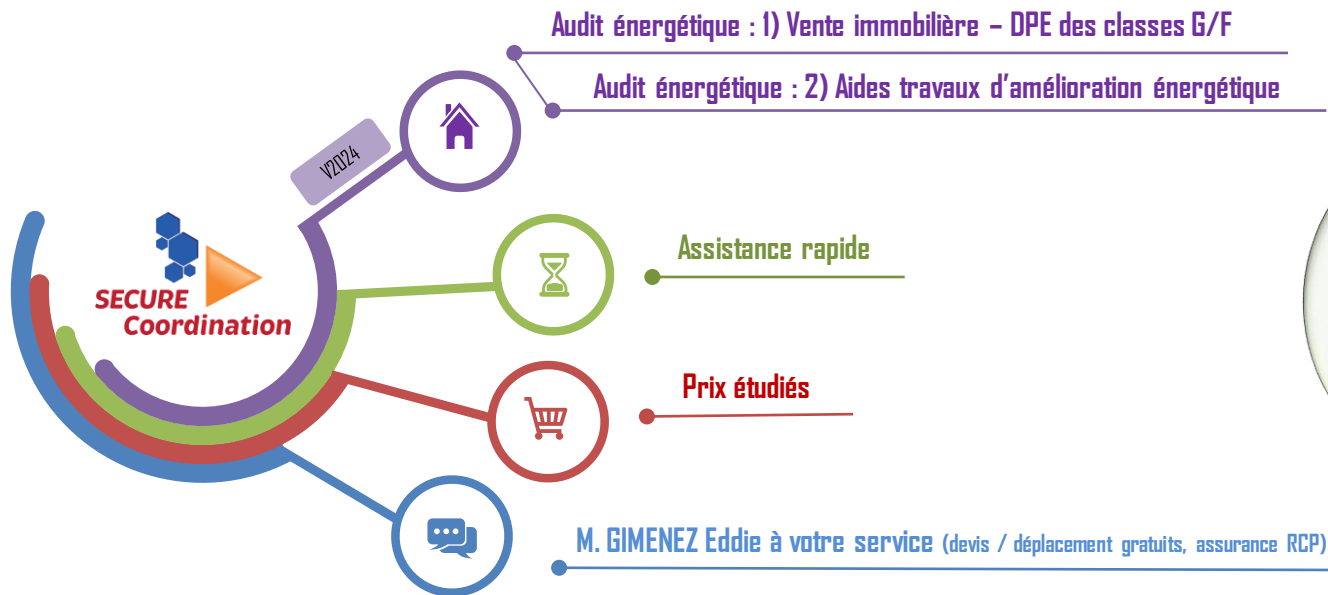


Audit énergétique v2024*

(Maison Individuelle)

Loi « climat / résilience » du 22 août 2021. Vente de logements classés D à G, suivant le DPE diagnostic de performance énergétique obligatoire pour une transaction immobilière.
Classes de performances DPE : article L. 173-1-1 du CCH code de la construction et de l'habitation.

info@secure-coordination.fr
EURL SECURE Coordination
Ingénierie technique du BTP
9 rue de l'Eglise - 66220 FOSSE



Pour la vente
ou pour
l'amélioration de
votre habitat

Siret : 822-173-076-00016

(*) Audit énergétique réglementaire pour la vente des logements individuels et des immeubles collectifs en monopropriété de classes DPE F et G à la date du 1er avril 2023.
Articles L. 126-26 à L.126-33 du code de la construction et de l'habitation. Voir aussi le décret 21/09/2023 audits réglementaire/incitatif modifiés. Aides sous conditions.
Contenu audit : arrêté du 09/08/2022 modifiant celui du 04/08/2022. Durée validité audit énergétique : 5 ans. Consultez-nous pour une offre sans engagement.

* Audit énergétique avec
certification OPQIBI 1911 ou QUALIBAT 8731

06 59 86 44 79